

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2017-03-13 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 13^e jour du mois de mars deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Nelson Bédard
Mesdames les conseillères :	Diane Godin Karine St-Arnaud Chantale Hamelin Joëlle Genois vacant
Monsieur le conseiller	Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et greffière adjointe est également présente.

Rés.2017-03-035 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal du 13 février 2017
5. Dépôt du bordereau de correspondance
6. Adoption des comptes à payer
7. Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires
8. Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt #197 (672 170\$)
9. Assemblée de consultation règlement #196 création de la zone RC-102
10. Assemblée de consultation dérogation mineure concernant l'immeuble situé sur le lot 2 981 135
11. Adoption second projet règlement, création de la zone Rc-102 à même la zone P-101

12. Dépôt du procès-verbal du comité d'embellissement
13. Achat contenant de surface (Durabac)
14. Comité de transition et de concertation dans le processus de planification du projet de regroupement des Offices municipaux d'habitation
15. Rés. d'intention acquisition du quai
16. Rés. OTQ projet quai
17. Recommandation de paiement décompte #3
18. Engagement préposés aux travaux publics
19. Balayage de rues, marquage de chaussée, creusage de fossés et scellement de fissure
20. Renouvellement des assurances générales
21. Contribution Chevaliers de Colomb
22. Mandat Envir'eau puits
23. Avis de motion FEPTEU volet 1
24. Avis de motion FEPTEU volet 2
25. Avis de motion redressement infrastructures routières locales RIRL
26. Autorisation de passage Challenge 800
27. Mandat pour le projet RIRL-2016-417-A
28. Période de questions.
29. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h32 Fin : 19h48

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 13 mars 2017. (du 14 février au 12 mars 2017)

Rés.2017-03-036

Adoption du procès-verbal du 13 février 2017

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 13 février 2017 soit accepté tel que présenté.

Rés.2017-03-37 Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 300 112,29 \$.

Liste des comptes à payer	135 173,42 \$
Liste des chèques émis	63 867,41 \$
Liste des chèques manuels	6 680,90 \$
Liste des paiements en ligne	37 440,14 \$
Dépôt salaires	56 950,42 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires

La déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur Bruno Cormier est déposée.

Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 197 (672 170 \$)

La greffière adjointe dépose et fait lecture du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 197 (672 170 \$) – article 557 de la loi sur les Élections et référendums dans les municipalités.

Assemblée de consultation règlement 196, création de la zone Rc-102

Monsieur le maire explique le projet de règlement 196 « Créant la zone RC-102 pour le lot 5 458 790 dans la zone P-101 en autorisant l'usage habitation de moyenne, haute densité et habitation collective» Modifiant le règlement de zonage #116 afin de permettre l'usage habitation de moyenne, haute densité et habitation collective dans la zone Rc-102. Cette modification concerne l'immeuble situé sur le lot 5 458 790 sis au 479 rue Notre-Dame portant le matricule 9875 65 2732.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Assemblée de consultation dérogation mineure concernant l'immeuble situé sur le lot 2 981 135

Monsieur le maire explique la dérogation mineure concernant l'immeuble situé sur le lot 2 981 135 sis au 25, rue Hardy, portant le matricule 9974 50 6034. Cette dérogation mineure consiste à permettre une marge de recul avant à 7.83 mètres au lieu de 8 mètres.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, la dérogation est acceptée.

Rés. 2017-03-038 Adoption second projet règlement, création de la zone Rc-102 à même la zone P-101

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté;

QUE le second projet de règlement #196 « Créant la zone Rc-102 pour le lot 5 458 790 dans la zone P-101 en autorisant l'usage habitation de moyenne, haute densité et habitation collective » soit adopté.

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 23 janvier 2017 est déposé au conseil municipal, le 13 mars 2017.

Rés. 2017-03-039 Achat contenant de surface

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf accepte la soumission déposée par la compagnie Durabac pour l'achat et l'installation de deux contenants de surface d'une capacité de 2000L chacun pour un montant de 11 066.34\$ taxes incluses

Rés. 2017-03-040 Comité de transition et de concertation dans le processus de planification du projet de regroupement des Offices municipaux d'habitation

CONSIDÉRANT l'adoption de la loi 83 qui propose le regroupement des Offices municipaux d'habitation (OMH) afin d'optimiser les ressources dédiées à leur gestion;

CONSIDÉRANT QUE deux scénarios ont été envisagés, soit le regroupement volontaire entre les OMH ou la déclaration de compétence et la gestion par la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Portneuf ne désire pas s'impliquer à titre d'agent facilitateur dans cette démarche (résolution 316-12-2016);

CONSIDÉRANT QUE l'échéance prévue pour les regroupements est juin 2017 et que le ministre se réserve le droit de décréter des fusions à compter de cette date;

CONSIDÉRANT QUE ce processus de regroupement prévoit plusieurs activités normalisées, sous la supervision de la Société d'habitation du Québec;

CONSIDÉRANT QU'UN Comité de transition et de concertation ayant pour mandat d'amorcer le processus de planification du projet de regroupement des Offices municipaux d'habitation de la région a donc été créé et étudiera le projet;

CONSIDÉRANT QUE l'office municipal de Portneuf a adopté une résolution pour désigner son directeur-adjoint, M. Michel Thibault à titre de représentant qui siègera au Comité de transition et de concertation du regroupement des Offices municipaux ayant pour mandat d'en étudier et d'en amorcer le processus, s'il y a lieu;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf confirme la nomination de M. Michel Thibault à titre de personne désignée par la Ville pour siéger au Comité de transition et de concertation ayant pour mandat d'amorcer le processus de planification du projet de regroupement des Offices municipaux d'habitation.

QUE M. Thibault soit, par la présente résolution, autorisé à signer tous documents jugés nécessaires au processus de regroupement.

Rés. 2014-0-041

Rés. d'intention acquisition du quai

CONSIDÉRANT QUE Transport Canada a annoncé le 2 février dernier le lancement de la phase de Cession de son Programme de transfert des installations portuaires - Étape 1 (province et municipalités);

CONSIDÉRANT QUE les parties souhaitant acquérir une installation portuaire doivent manifester leur intérêt à cet égard;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf considère le quai de Portneuf comme un équipement important au niveau local et régional.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf manifeste son intention de faire l'acquisition du Quai de Portneuf dans la phase de cession - Étape 1 - du Programme de transfert des installations portuaires de Transport Canada.

QUE le maire et/ou le directeur général soit autorisé à signer tous les documents en lien avec cette déclaration d'intention, aux accords de divulgation et à tout autre document pertinent sujet à l'obtention de tout décret d'autorisation du gouvernement du Québec qui pourrait être requis en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif du Québec.

Rés. 2017-03-042

Dépôt d'une demande de contribution non remboursable à l'Office du tourisme de Québec (OTQ) : Quai de Portneuf et terrain adjacent : Plan directeur, modèle d'affaires et plan d'affaires.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf demande une aide financière au montant de 36 892 \$ à l'OTQ pour la réalisation :

- du Plan directeur d'aménagement pour le terrain adjacent au quai de Portneuf
- du Modèle d'affaires pour l'offre de services et d'activités touristiques;
- du Plan d'affaires pour l'ensemble du projet du site du quai de Portneuf;

- de la demande de financement à déposer au ministère du Tourisme;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf s'engage à verser un montant de 25 000 \$ pour la réalisation de ce mandat, tel que prévu au budget.

QUE la Ville de Portneuf soit autorisée à faire les démarches nécessaires pour l'obtention de la contribution non remboursable.

QUE monsieur le maire ou madame la directrice générale soit autorisé à signer les documents se rattachant à cette demande.

Rés.2017-03-043 Recommandation de paiement décompte #3

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le paiement du décompte #3 soit fait suite à la recommandation de paiement faite par BPR concernant la réception définitive des travaux réalisés par l'entrepreneur Rochette Excavation Inc. pour un montant de 15 801.18\$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée à TECQ 2014-2018

Rés. 2017-03-44 Engagement préposés aux travaux publics

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Rodrigue Paquette à titre de préposé aux travaux publics aux conditions suivantes :

pour la période du 24 avril au 25 août 2017
du lundi au vendredi pour un total de 40 heures/semaine
au taux horaire établi à la convention collective

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Yoan Rochefort à titre de préposé aux travaux publics aux conditions suivantes :

pour la période du 17 avril au 1^{er} septembre 2017
du lundi au vendredi pour un total de 40 heures/semaine
au taux horaire établi à la convention collective

Rés. 2017-03-45 Balayage de rues, marquage de chaussée, creusage de fossés et scellement de fissure

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 18 281.03\$ taxes incluses, tel que soumissionné par les Entreprises Tréma Inc, pour le balayage des rues.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 12 000 \$, tel que prévu au budget, pour le marquage de la chaussée dans les rues de la municipalité.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 20 000 \$, tel que prévu au budget, pour le creusage de fossés.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 15 000 \$, tel que prévu au budget, pour le scellement de fissures.

Rés.2017-03-046 Renouvellement des assurances générales

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf reconduise le contrat des assurances générales de la Ville de Portneuf tel que présenté dans la proposition du 8 mars 2017 pour un montant de 67 985 \$ taxes incluses à la Mutuelle des municipalités du Québec pour la période du 1^{er} mai 2017 au 1^{er} mai 2018.

Rés.2017-03-047 Contribution Chevaliers de Colomb

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser un soutien financier au montant de 3 000 \$ aux Chevaliers de Colomb - Conseil 6290 Portneuf inc.

Rés.2017-03-048 Mandat Envir'eau puits

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte l'offre de service déposée par Envir'eau puits pour superviser la construction de deux piézomètres, des analyses granulométrique et la rédaction d'un compte rendu pour la somme de 7 855,\$ plus les taxes applicables.

Si les travaux s'échelonnent sur plus de trois jours un montant de 850,\$ (plus les taxes applicables) par jour supplémentaire sera facturé.

QUE le montant évalué pour la construction et le montage des piézomètres sera de 36 000,\$ plus les taxes applicables.

QUE ses dépenses soient affectées à TECQ 2014-2018.

Avis de motion règlement d'emprunt pour réaliser les travaux dans le cadre du programme FEPTEU volet 1

Je, Karine St-Arnaud , conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement pour réaliser les travaux de renouvellement des conduites dans la demande au programme FEPTEU volet 1.

Avis de motion règlement d'emprunt pour réaliser les travaux dans le cadre du programme FEPTEU volet 2

Je, Diane Godin , conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement pour réaliser les travaux de distribution eau potable, d'agrandissement du réservoir et de mise en place de conduites dans la demande au programme FEPTEU volet 2.

Avis de motion règlement d'emprunt pour réaliser les travaux dans le programme RIRL

Je, Chantale Hamelin, conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement pour réaliser les travaux dans le programme de redressement des infrastructures routières locales.

Rés. 2017-03-049 Autorisation de passage Challenge Québec 800

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du Défi Challenge Québec 800 sur notre territoire le 20 mai 2017.

Rés. 2017-03-050 Mandat pour le projet RIRL-2016-417-A

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte l'offre de service de la compagnie Assaini-Conseil S.D. Inc. au montant de 9 300,\$ plus les taxes applicables pour réaliser les plans et devis dans le dossier RIRL-2016-417-A.

QUE cette dépense sera affectée au règlement d'emprunt.

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h14 Fin : 20h19

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20h19.

Maire

Greffière-adjointe